

« Le dispositif Participation Citoyenne permet de renforcer la vigilance des citoyen·nes dans leur quartier ou leur village afin de favoriser et faciliter le travail de la Gendarmerie dans la lutte contre la délinquance et notamment les cambriolages et les actes malveillants. »

Animé conjointement par la Mairie et la Gendarmerie, ce dispositif a pour objectif de former un maillage de personnes volontaires appelées "réfèrent·es" dans l'ensemble des quartiers ou villages adhérents, afin d'assurer une vigilance passive en lien avec les habitant·es.

« Il veille, mais ne surveille pas »

Le ou la réfèrent·e est amené·e, dans le respect de la vie privée de ses voisin·es, à observer et rassembler des informations concernant les faits suspects ou inhabituels.

Le ou la réfèrent·e est attentif·ve et transmet les informations directement à la Gendarmerie et / ou à la collectivité.

Ces deux instances diffuseront, via le ou la réfèrent·e, des informations relatives à la sécurité de son secteur.

Le dispositif permet de renforcer les solidarités de voisinage. Le ou la réfèrent·e anime une vigilance collective et partagée.

Des panneaux signalent l'adhésion à l'opération à l'entrée des quartiers ou villages dans un but de dissuasion des personnes malveillantes.

La sécurité, c'est l'affaire de toutes et de tous

En cas de situation suspecte ou malveillante, contactez directement votre réfèrent·e.

Le ou la réfèrent·e citoyen vigilant ne se substitue pas à la Gendarmerie.

En cas d'urgence, contactez :

Police secours : 17
Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU) : 15
Sapeurs-pompiers : 18
Appel d'urgence pour les sourds et malentendants : 114



CITOYENS VIGILANTS

En lien direct avec la Gendarmerie

Le réseau de sécurité communal solidaire





Qui et quand appeler ?

Citoyen vigilant, un acteur à part entière

Situation suspecte ou malveillante



Une personne ou un véhicule semble rôder dans le quartier	✓
Une fenêtre est ouverte chez un de mes voisins actuellement en vacances	✓
Accident, vol ou acte de violence	17-15-18

Situation urgente ou dangereuse



Accident de la route	✓
Flagrant délit de vol	✓
Acte de violence (vu ou suspecté)	✓

Je prévient éventuellement le ou la référent·e de mon quartier.

Situation suspecte ou malveillante	Référent·e de quartier
------------------------------------	------------------------

Le ou la référent·e, un intermédiaire entre les instances et les habitant·es

Information sur la sécurité émanant de la Gendarmerie ou de la mairie



Plusieurs référent·es de quartier répartis sur 18 secteurs



* Carte régulièrement mise à jour sur le site de la commune : www.mairie-pontsaintmartin.fr

Votre quartier ou village n'est pas couvert ? Vous êtes intéressé·e pour en devenir référent·e ?
Contactez la mairie à participation-citoyenne@mairie-pontsaintmartin.fr.